

«TREATING GRAMMAR IN ARABIC TEXTBOOKS»

Dr. Wolfdietrich FISCHER

1. Dans l'enseignement de langues étrangères nous avons essentiellement à faire à ces trois domaines :

- grammaire
- lexique
- phraséologie

Par la suite en est traité le problème de la grammaire et sa présentation dans le cadre de l'enseignement de l'arabe comme langue étrangère. -

2. Le but du cours d'arabe pour non-arabes devrait être :

enseignement de la langue écrite de l'arabe moderne (anglais : Modern Standard Arabic) telle quelle est employée dans les mass média (radio, télévision, journal, magazine) et dans la littérature moderne (roman, nouvelle, essai, livre technique, en partie aussi théâtre). De nouvelles recherches à l'université d'Erlangen-Nuremberg ont montré que l'arabe moderne écrit (MSA) est employé en trois niveaux différents.

- 1) langue de la tradition religieuse
- 2) langue des cultivés
- 3) langue de l'improvisation

Les trois niveaux se différencient par la dimension de l'emploi du l'arab et par la dimension de l'influence de la langue parlée. Le premier niveau n'est employé que dans le contexte de la tradition religieuse (sermon) et est tout près de l'arabe

classique au point de vue grammaire et phraséologie. Le second niveau est la langue des mass média (radio, télévision, journal, essai etc.). Le troisième niveau est surtout la forme parlée de l'arabe classique (interview) et montre plus ou moins une forte influence du dialecte.

Pour l'enseignement de l'arabe comme langue étrangère il n'y a question que du second niveau. Mais il y a la difficulté qu'il n'existe pas pour ce niveau une nette définition de normes grammaticales. Les normes de la grammaire arabe valent, dans le sens stricte, seulement pour le premier niveau (langue de la tradition religieuse). Le manque de normes claires comme suite de recherches encore insuffisantes de la grammaire de l'arabe classique moderne, augmente la difficulté dans l'enseignement pour de non-arabes. L'étudiant en apprenant une langue étrangère veut savoir : qu'est-ce qui est juste, qu'est-ce qui est faux ? Etant donné que les normes classiques dans le domaine de la morphologie trouvent encore leur application, une réponse nette peut être donnée. Dans le domaine de la syntaxe cependant, il n'y a pas encore de règles précises même pour les problèmes élémentaires, voilà pourquoi on ne peut encore indiquer de normes.

3. La question assez souvent discutée est la suivante : devrait-on enseigner l'arabe écrit moderne dans une «forme facilitée» sans les éléments flexionnels nominaux et verbaux (l'arab). On

indique que l'arabe écrit du troisième niveau en tant que langue de l'improvisation, du mot parlé est souvent parlée sans l'râb. Ceux qui sont pour une « forme facilitée » de l'arabe, ne voient pas que l'râb est un élément important de la structure de langue. Le non-arabe doit apprendre l'arabe dans sa forme correcte ; dans les rapports avec d'autres il s'appropriera facilement la « forme facilitée » de l'improvisation. Si le non-arabe apprend d'abord la « forme facilitée », il n'apprendra par la suite jamais l'arabe correcte avec l'râb.

4. Le traitement de la grammaire dans le cadre de l'enseignement de l'arabe comme langue étrangère présente des problèmes particuliers :

Le problème du système choisi.

Le problème de la méthode

Le problème de la progression.

Les arabes ont développé un système propre de la grammaire pour leur langue. Ce système a été formé pour les arabes voulant apprendre un arabe classique correcte, mais il n'est pas approprié pour de non-arabes. Le système grammatical approprié pour l'enseignement de non-arabes doit remplir deux conditions :

- a) Le système doit ressembler au système de la langue maternelle du non-arabe (principe contrastif)
- b) Le système doit présenter la structure de l'arabe assez facile (principe d'équivalence).

Etant donné que les langues européennes (anglais, français, allemand, italien, espagnol etc.) se ressemblent toutes dans leur structure beaucoup plus qu'à l'arabe, on peut donc développer un système homogène pour l'enseignement de l'arabe aux non-arabes d'origine européenne. Il existe déjà de nombreux travaux là-dessus qui peuvent être perfectionnés.

La didactique linguistique moderne recommande souvent l'introduction indirecte de la grammaire. L'étudiant doit lui-même peu à peu élaborer la grammaire des phrases, modèles de phrases et textes qu'il a appris et non pas commencer par apprendre d'abord et directement la théorie (les règles). Cette méthode n'est pas appropriée pour l'enseignement de l'arabe pour plusieurs raisons :

La méthode de l'introduction indirecte de la grammaire a été développée sur la langue anglaise et elle n'est pas transmissible à l'arabe qui a une structure complètement différente. L'étudiant ne peut reconnaître que les structures ressemblant à sa langue maternelle quand il s'agit de l'introduction indirecte de la méthode. Les grandes différences de structures entre l'arabe et les langues européennes exigent une présentation particulièrement nette des structures grammaticales dans le contraste aux structures de langues européennes.

Les particularités de l'écriture arabe (manque des voyelles courtes) exigent la connaissance de la structure générale afin de pouvoir interpréter l'écriture. La méthode indirecte ne transmet cependant que des parties de la grammaire et laisse l'étudiant dans le doute s'il comprend complètement la structure.

Tout enseignement de langue doit évidemment tenir compte de deux principes de progression en ce qui concerne le degré de difficulté des textes et de la grammaire traitée :

- a) La progression de l'important et du fréquent au moins important et moins fréquent
- b) La progression du simple au compliqué.

Le niveau actuel des recherches ne fournit pas encore les renseignements grammaticaux, lexicologiques et vocabulaires nécessaires pour informer exactement sur le principe de progression de l'important au moins important. Il est plus facile de juger sur le second principe de progression, du simple au compliqué. Il est clair que les « verbes forts à trois racines » sont plus simples que les verbes « des racines faibles ». Il est clair que le « pluriel sain » est plus simple que le « pluriel fractionnaire » et il est aussi clair que le système classique des adjectifs numériques est particulièrement compliqué.

Pour la didactique de l'arabe il est un très grand problème que les deux principes de progression se trouvent souvent en contradiction : Le « pluriel fractionnaire » est plus fréquent et plus important que le plus simple « pluriel sain ». Chez le verbe se sont justement les verbes de « racines faibles » (par exemple :

قال، دعا، اشترى، باع، أعطى، رأى، وجد. etc.)

les plus fréquents bien que leur morphologie soit plus compliquée que celle chez les «verbes forts».

Ce problème difficile du traitement didactique juste, se laisse supprimer par une lexicalisation étendue de la matière grammaticale. Des formes fractionnaires du pluriel doivent être introduites comme «vocabulaire». Les formes verbales de verbes importants comme باع، أعطى، رأى، قال etc. sont introduites comme «unités lexicales» avant que la théorie, c'est-à-dire le système général de la forme grammaticale en question, ne soit traitée. De cette manière on peut atténuer le degré de difficulté de l'apprentissage de l'arabe.

5. De ces principes pour l'enseignement de l'arabe aux non-arabes et en particulier des principes présentés pour le traitement de la grammaire résultent une série d'exigences dont l'exécution est la condition pour un enseignement réussi de

l'arabe comme langue étrangère. Ces exigences concernent aussi bien le matériel d'enseignement (manuels etc.) que les professeurs.

- a) Le matériel d'enseignement doit baser sur des recherches linguistiques ; il y a encore beaucoup de recherches à faire dans le domaine de la phraséologie, de la syntaxe et aussi de la lexicographie surtout en ce qui concerne la fréquence de certains mots et phrases.
- b) Le professeur d'arabe comme langue étrangère doit également avoir appris une langue étrangère ; il est encore mieux s'il a de l'expérience dans l'enseignement de langue étrangère. Le professeur d'arabe comme langue étrangère doit aussi **parler** l'arabe moderne écrit et ce avec l'râb. Il ne doit pas passer durant l'emploi oral dans le troisième niveau (perte de L'râb, influence du dialecte) ou d'utiliser le dialecte.